

4.00 crédits	60.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Bourez Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Prendre conscience de la place de cette activité dans l'ensemble du programme bachelier ingénieur civil architecte.</p> <p>Le dessin comme outil d'analyse et de questionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique parallèle des techniques manuelles et informatiques de dessin (initiation à la perspective et à l'introduction de la lumière dans le dessin ; initiation aux logiciels avec application sur un édifice) • Compréhension des potentiels et des limites des différentes techniques de dessin • Introduction à la composition par le dessin à travers un projet de mise en rapports et d'articulation d'une multiplicité de lieux
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le dessin manuel et informatique comme vecteurs concrets de représentation et de définition d'un lieu 1 • Comprendre la nature du lieu et sa constitution • Lier le travail en plan, en coupe et en élévation • Associer l'articulation d'un programme simple avec l'articulation de ses espaces • Associer l'articulation constructive (structure et lumière) avec l'articulation des espaces
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue et d'une évaluation finale. <i>Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens</i>, l'évaluation finale (jury) n'est organisée qu'une seule fois. Il n'y a donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de juin et lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'enseignement du projet d'architecture se dispense en atelier. Il s'agit d'apprendre en faisant sous l'encadrement de professeurs et d'assistants. L'atelier est un lieu d'apprentissage particulier assimilable tant à une manufacture qu'à un laboratoire. L'étudiant y expérimente la fabrication différée de l'architecture à travers des concepts, des dessins, de maquettes, etc.</p>
Contenu	<p>L'espace architectonique est un exercice de projet d'architecture. On entend par exercice de projet un travail qui limite volontairement le nombre d'éléments à manipuler pour s'y consacrer pleinement sans devoir assumer prématurément la complétude que requiert un projet d'architecture. L'espace architectonique se consacrera principalement aux 'modalités internes' de l'architecture. On entend par 'modalités internes' un ensemble de faits propres à la discipline, faits à l'œuvre dans un édifice. On pourrait dire l'en-soi de l'architecture qui ne recueille rien d'externe à elle-même. Ce sont les règles de composition, les mesures, les géométries, les mises en place de matière, etc....., nous y reviendrons à souhait.</p>
Ressources en ligne	Aucune ressource en ligne n'est nécessaire.
Bibliographie	Aucun ouvrage n'est nécessaire.
Autres infos	L'évaluation finale du travail est assurée par un jury constitué des enseignants et d'invités extérieurs. Une évaluation intermédiaire est organisée lors d'un pré-jury. Le cours est dispensé en français.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	4		